

Titres : Les Trophées Avenir récompensent les jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprises. Le concours 2012 est lancé.

Journaliste : Accompagner les jeunes vendéens dans leur projet qu'il soit économique ou à visée sociale, c'est la mission de l'association Bourse Des Jeunes. Au total depuis 20 ans elle a soutenu 200 projets à hauteur de 200 000 euros environ. Cette année, la Bourse des Jeunes change de formule et crée les Trophées Avenir. Un dispositif qui s'adresse aussi bien aux jeunes en général qu'aux créateurs et repreneurs d'entreprises.

Le concours devient annuel, se divise en deux catégories, et huit prix. D'un côté, les projets économiques de création ou de reprise d'entreprises existantes, que ce soit dans le domaine de la production artisanale et industrielle, le commerce, jeunes agriculteurs ou encore les services à la personne. Dans chacun de ces quatre domaines un lauréat remportera un prix de 2500 euros. Le meilleur projet de cette catégorie économique recevra un supplément de 2500 euros, soit un prix global de 5000 euros.

De l'autre côté il y a la catégorie jeunes. Les 18-28 ans sont concernés par cette catégorie. Il s'agit de distinguer des projets à visée économique ou de développement professionnel, soit dans le domaine de la citoyenneté, du développement durable, de la solidarité ou encore de l'animation de territoire. Un lauréat sera désigné dans chacun de ces critères. Il recevra un prix de 1500 euros. Le meilleur de ces projets jeunes bénéficiera d'un supplément de 1000 euros, soit une dotation globale de 2500 euros.

Les Trophées Avenir sont davantage tournés vers le monde de l'entreprise que par le passé. Les explications d'Henri de l'Espinay, Directeur de la CCI de Vendée, l'un des partenaires du Trophée Avenir.

H. de l'Espinay : *« Avant on soutenait les projets jeunes, que ce soit des projets individuels ou collectifs, mais nous n'intervenions que très marginalement sur le côté création d'entreprise. Aujourd'hui, il nous a semblé très important au niveau de la Vendée d'abord de donner envie d'entreprendre, c'est le côté jeunes, et de soutenir ceux qui ont décidé en 2011 de se lancer et de leur donner un coup d'accélérateur. Il existe en Vendée x intervenants qui font très bien leur boulot, que ce soit les plateformes d'initiatives locales, les boutiques de gestion, le réseau Entreprendre, nous-mêmes Chambre de Commerce, Chambre des Métiers ou d'Agriculture. On n'allait pas recréer un nouveau dispositif. Ce que l'on a voulu, c'est amplifier les dispositifs existants. »*

- Journaliste : La Bourse des Jeunes a été créée en 1992 par des entreprises vendéennes, le Crédit Mutuel océan et l'état. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée a rejoint le dispositif l'an dernier. La Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers sont les derniers arrivés. Tous ont une idée bien précise de ce qu'ils attendent des candidats. Hdl distille quelques conseils.
- H. de l'Espinay : *« Sur les projets jeunes, on saluera les motivations, l'originalité des projets, entre l'individuel et le collectif suivant les catégories, si c'est un premier élan pour créer quelque chose, leur donner envie, pour les soutenir.
Pour les projets économiques, ça va dépendre énormément du nombre de dossiers que nous allons avoir à traiter. On mesurera surtout le « plus » que l'on peut apporter. Celui qui, grâce à notre apport de 2500 à 5000 euros, pourra booster son développement, avoir une réussite complémentaire, alors là je pense que ces dossiers auront un avantage compétitif. »*
- Journaliste : Si vous avez un conseil à donner aux candidats, pour bien construire leur dossier, quel serait-il ?
- H. de l'Espinay : *« On s'attachera énormément au contact personnel, via un rendez-vous avec les personnes chargées de l'instruction des dossiers, pour faire passer d'une façon orale leur motivation, leur envie. Je pense que ces côtés là sont très importants. »*
- Journaliste : Les dépôts de dossiers se font uniquement par internet d'ici le 01 mars 2012. Pour s'inscrire il suffit de se rendre sur le site www.lestropheesavenir.fr
Pour plus de renseignements deux interlocuteurs sont à votre service: Nathalie Iger à la CCI pour la catégorie économique au 02 51 45 32 72 ou par courrier à nathalie.iger@vendee.cci.fr, et pour la catégorie jeunes vous pouvez joindre Marc Coucourde à la Direction de la Cohésion Sociale Vendée au 02 51 36 75 11 ou par courriel à marc.coucourde@vendee.gouv.fr.

- Fin -